Aux chômeurs. — Ce mercredi, au 42, rue Jean Jaurès, pointage et paiement des secours de 9 à 12 et de 13 h 30 à 17 h. 30.

A la Philharmonie. — Au café des « Vieux Amis », rue Gustave Desmettre, à 19 h. 30, répétition générale en vue des prochaines sorties d'été.

Harmonie « La Fraternelle ». — A la Maison du Peuple, ce soir, à 19 h. 30, répétition générale pour le programme du 14 juillet.

Espéranto. — A la mairie, ce mercredi, à 19 h., cours gratuit de langue espérantiste.

Gymnastique « L'Avant-Garde ». — Ce mercredi, à 18 h. 30, répétition pour les adultes (garçons).

Etat Civil. — Naissance : Maxime Grimonpont, 3, Carrière du Moulin.

Décès : Léon Suyker, 42 ans, 61, rue Paul Lafargue.

RONCQ

Voirie municipale. — Enlèvement des débris solides ce mercredi dans toute la commune.

Sociétés musicales. — Ce soir, pour les musiciens de la Philharmonie Roncquoise, au Café de la Tête d'Or, à 19 h. 45, répétition générale.

Pour la Fanfare du Blanc-Four, répétition générale au Café de l'Etoile, à 19 h. 30.

Groupe gymnique « Force et Santé ». — Ce mercredi, au local municipal, de 18 h. 30 à 19 h. 30, répétition pour les fillettes.

MOUVAUX

La remise du drapeau aux S.O.R. — Nous avons annoncé que cette fête qui aura lieu le dimanche 9 juillet, sera placée sous la présidence effective du général Doumenc ; elle sera rehaussée également par la présence du général Harduin de Grosville, commandant le secteur fortifié de l'Escaut.

Le programme de la journée comportera en outre un défilé des S.O.R. des amicales environnantes, une réception par la Municipalité ; un banquet sera servi à 14 h. dans la salle de la propriété, 167, rue de Roubaix, où se déroulera également à 19 h., une soirée dansante.

Pour se procurer des invitations, s'adresser aux membres de l'amicale ou au siège, Café des Trois Suisses, 88, rue de Roubaix. Le droit d'entrée y compris le vestiaire est fixé à 5 francs.

A l'E.S. Mouvalloise. — Résultats du concours de ballonnets : Les cartes parvenues au secrétariat du club classent comme suit les quatre concurrents gagnants : 1er prix, 25 fr. en espèces, à Mlle Mireille Langlais, ballonnet n° 45 trouvé à Baval (Nord), le 11 juin, à 18 h. 15 ; 2e prix, 10 fr. en espèces, à M. Paul Legrand, ballonnet n° 46, trouvé à Vieux-Condé (Nord), le 11 juin, à 18 h. 30 ; 3e prix, 10 fr. en espèces, à M. Vésère, ballonnet n° 47, trouvé à Samoën, près Landas, le 11 juin, à 19 h. 30 ; 4e prix, 5 fr. en espèces, à Mlle Marie-Joseph Vandelanoyte, ballonnet n° 6, trouvé à Dottignies (Belgique), le 11 juin, à 19 h. 30. Huit autres retours non classés sont également parvenus, ce sont, les n°s 1, 25, 26, 31, retrouvés à Mouscron ; les n°s 4, 23, 30, retrouvés à Tourcoing, et le n° 39, retrouvé à Mouvaux, dans une propriété de l'avenue Foch.

Tirage de la tombola : Les 30 lots sont attribués aux 30 numéros suivants :

524	1201	2218	774	32	1722	1699	2597
2031	945	2440	491	2308	860	217	1354
1464	1528	2629	2116	1835	385	612	1974
1086	128	1150	2740	3004	2650		

Les prix du concours de ballonnets, ainsi que les lots de la tombola sont à retirer chez le secrétaire du club, 7, rue Gallieni, tous les jours, de 13 à 14 h. et de 18 à 20 h., jusqu'au 30 juin inclus. Les prix et lots ne seront pas remis aux enfants non accompagnés par une grande personne.

Consultation des nourrissons. — La consultation des nourrissons n'a pas lieu cette semaine, en raison du cinquième jeudi du mois.

Etoile Sportive Mouvalloise. — Les séances de culture physique et entraînement auront lieu comme fixé : le mercredi à 18 h. 30 pour les seniors et cadets ; le jeudi pour les juniors, minimes et pupilles.

Les jeunes gens qui désireraient faire partie de l'une des sections peuvent s'adresser au secrétaire, 7, rue Gallieni, ou le jeudi à partir de 18 h. 30, au terrain.

Etat Civil. — Décès : Marie Blockeel, 50 ans, rue de Verdun, 286, à Mouvaux ; Clodomire Surmont, 44 ans, rue de Tourcoing, 44, à Mouvaux.

LILLE

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 27 JUIN

LES DÉTOURNEMENTS D'UN DIRECTEUR DE BONNETERIE A TOURCOING

C'est une grave affaire qui a été évoquée, hier, devant les magistrats de la 3e chambre correctionnelle. Nous avons d'ailleurs à l'époque relaté comment furent découverts les agissements reprochés au prévenu et à ses complices. Nous y reviendrons très rapidement :

Au début du mois de novembre de l'année 1938 la police mobile appréhendait et amenait au Parquet le nommé Fernand Schaub, 27 ans, demeurant à **Roubaix**, 19, chaussée Gramme, directeur d'une bonneterie de la rue Niot, à **Tourcoing**. Schaub profitait de sa situation honorable pour détourner d'importantes quantités de marchandises qu'il écoulait pour son compte personnel.

A la suite de ces agissements, l'enquête établit la responsabilité de plusieurs complices, soit du chef de vol, soit de celui de recel : Jules Chais, 50 ans, contremaître de la bonneterie ; sa femme et sa fille, qui tenaient un commerce de bonneterie au 126 de la rue du Dragon, à **Tourcoing** ; Fernande Dhaillun, 146, rue Saint-Antoine à **Roubaix** ; un marchand forain dunkerquois, Jarakowski ; la sœur de Fernand Schaub ainsi qu'une employée de la bonneterie, Flore Samain.

A l'audience, le patron de l'établissement s'est constitué partie civile et réclamait, à titre de dommages-intérêts, une somme de 100.000 francs.

Le substitut d'audience prononça un réquisitoire particulièrement sévère à l'égard de Fernand Schaub, de Jules Chais et de Jarakowski. Pour les autres prévenus, il ne s'oppose pas à l'application de la loi du sursis.

Les avocats des prévenus ont sollicité l'indulgence du tribunal.

Le tribunal a mis l'affaire en délibéré. Jugement mardi prochain.

***

La débauche. — La veuve Leclercq, née Berthe Hainaut, 54 ans, cabaretière à **Lille**, 53, rue de la Monnaie, était poursuivie pour avoir favorisé la débauche dans son établissement. Elle a été condamnée à 2 mois d'emprisonnement avec sursis. Interdiction lui est faite d'exploiter un commerce de débit de boissons pendant un an.

— Pour des faits semblables Zélie Ritoni, 46 ans, 56, boulevard Montesquieu, à **Roubaix**, a été condamnée à dix-huit mois d'emprisonnement et à une amende de 500 francs.

Quel uppercut ! — Le 28 mars dernier, Antoine Colomer, 34 ans, mécanicien, 58, rue Dumoulin, à **Lambersart**, brisait d'un coup de poing le nez de M. Colpaert, son voisin. Celui-ci a obtenu 1.500 fr de dommages-intérêts. Quant à Colomar, il a été condamné à 8 jours d'emprisonnement avec sursis.

DANS LA REGION

L'éboulement de la vieille caserne Chambord, à Béthune

L'ouvrier enseveli sous les décombres a été découvert au cours de l'autre nuit, il avait succombé à l'asphyxie

Une vue des lieux après l'éboulement.

Nous avons signalé qu'en procédant à la démolition d'un immeuble de la vieille caserne Chambord, rue Fernand-Bar, à **Béthune**, M. Henri Pontbieu, âgé de 45 ans, demeurant café de la Victoire, place de l'Eglise, avait été enseveli sous les décombres d'une cheminée et d'une énorme voûte. Environ 20 tonnes de matériaux, briques et poussières recouvraient le corps du malheureux.

Les secours avaient été organisés aussitôt, avec le concours des ouvriers de la ville et les sapeurs-pompiers, sous la direction du capitaine Bersoux et de M. Galand directeur des travaux de la ville. Les travaux de sauvetage et de déblaiement durèrent près de huit heures, et c'est vers 21 h. que le corps du malheureux ouvrier put être dégagé. Il avait succombé à l'asphyxie. Il avait le bras droit placé au-dessus de la tête et tenait une blague à tabac. C'est au moment où le malheureux allait reprendre son travail qu'il fut surpris par l'éboulement.

Son corps a été transporté à la morgue de l'hôpital.

Son frère, qui habite Bruay-en-Artois, a été informé.

Il faut rendre hommage aux courageux sauveteurs qui, avec beaucoup de courage, ont accompli des efforts surhumains pour dégager l'ouvrier qui, malheureusement, avait succombé dès les premiers moments de l'éboulement.

Alice Maertefaire, originaire de Billy-Montigny, avait tué son mari d'un coup de couteau

La Cour d'Assises de la Seine l'a condamnée à six mois de prison avec sursis

Paris 27 — La Cour d'Assises a jugé, aujourd'hui, Alice Maertefaire née le 17 juin 1907, à **Billy-Montigny**, qui, au cours d'une scène de ménage, a tué d'un coup de couteau son mari, Marceau Cornière. Cornière, chômeur chronique, vivait du travail de sa femme, ouvrière d'usine. Il se chargeait, lui, des soins du ménage. Le 17 juin, une querelle, après cent autres le dressa contre sa femme. Celle-ci lui lança un verre d'eau à la figure. Cornière la saisit alors aux cheveux et la frappa à coups de poing. L'accusée s'était alors armée d'un couteau.

— Il s'est jeté sur moi pour me frapper à nouveau, a-t-elle dit. J'ai tendu le bras dans l'espoir de l'intimider et il s'est enferré tout seul.

Après plaidoirie de Me Raymond Hubert, **Alice Maertefaire a été condamnée à six mois de prison avec sursis** pour coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

NOMINATION DE M. FRICAUDET à la présidence de la Cour d'Appel de Douai

M. Baudry est admis à faire valoir ses droits à la retraite

Paris, 27. — M. Fricaudet, président du Tribunal de première instance de Reims, est nommé premier président de la Cour d'Appel de Douai, en remplacement de M. Boudry, qui est, à compter du 18 juin 1939, admis à faire valoir ses droits à la retraite (loi du 18 août 1936) et nommé premier président honoraire.

M. le premier président Fricoudet sera incessamment installé dans ses fonctions.

Né à Lux (Saône-et-Loire) le 5 novembre 1879, M. le premier président Fricoudet est titulaire de deux citations et d'une blessure de guerre.

Attaché à Dijon en 1906, nommé la même année à Autun comme juge suppléant, ce haut magistrat fut successivement : juge à Chalon-sur-Saône en 1907 ; substitut à Rocroi en 1908, à Nontua en 1910, à Bourges en 1914 ; procureur à Montfort en 1918, à Louhans en 1919 ; président à Belfort en 1925, à Amiens en 1929 ; il était en dernier lieu président du Tribunal de Reims.

COUR D'APPEL DE DOUAI

La Chambre des mises en accusation a ordonné le maintien sous les verrous de Jean Dauvergne, employé à Arras ; Emile Lutinier, épicier à Douai ; Pierre Rousset, cafetier à Douai ; Edouard Blanc, sans profession, à Arras et Louis Raggio, forain, à Tourcoing.

Inculpés de vols, complicité et recel de valeurs mobilières.

LA PROMOTION 1913-16 DE L'ÉCOLE NORMALE S'EST RÉUNIE A DOUAI

Sur l'initiative de MM. Ricaux, de **Lomme**, et Hémery, de **Douai**, la promotion 1913-16 de l'Ecole normale d'instituteurs de Douai s'est réunie dimanche dernier.

Avaient été convités à cette fête du souvenir : MM. Poirion, directeur actuel de l'Ecole, et les professeurs de 1914 : MM. Beslon, Lach, professeur de mathématiques ; Fruit et Prévost, en retraite à Douai, M. Gillet, empêché au dernier moment, s'était excusé. Une délégation d'élèves-maîtres assistait à la cérémonie ainsi que M. Andrieu, représentant les promotions voisines. On rendit hommage toute d'abord aux morts de l'Ecole, et ce fut un moment émouvant que celui où MM. Beslon, combattant de la grande guerre, et Richter, le major de la promotion, grand mutilé, prirent la parole.

Une magnifique gerbe fut déposée au pied du monument.

Au cours de la réunion qui suivit, M. HEMERY, directeur de l'Ecole annexe, essaya de faire revivre l'atmosphère de 1914 et M. PORION indiqua pourquoi il avait accepté la présidence de cette fête de l'amitié.

Sous la conduite de l'économe, M. MARIE, ce fut ensuite la visite de l'Ecole, bien modifiée depuis 25 ans. Les anciens voulurent tout revoir : classes, cour, réfectoires, dortoirs.

Après la visite, un excellent apéritif fut servi à l'Ecole où l'on trinqua à la réussite de cette magnifique journée et au projet de demain : celui de rassembler tous les normaliens des promotions voisines de 1914.

Un banquet eut lieu ensuite au restaurant des « Palmiers » Des toasts pleins de bonne humeur, de fine ironie ou de souriante philosophie furent portés par MM. Charles Zegers de Paris ; Loriau, inspecteur primaire à Béthune ; R. Prévost.

L'ÉLECTION A VALENCIENNES DE LA REINE DE BEAUTÉ DU NORD 1939 ET DE LA REINE DES GOSSES

C'est dimanche 2 juillet, à Valenciennes, dans les salons du Colombo-Dancing, à 15 heures, au cours d'un bal de gala que se déroulera cette compétition. De nombreuses candidates ont répondu à l'appel du Comité organisateur et la lutte promet d'être chaude.

Cette manifestation placée sous la présidence de M. Millot, ancien ministre, maire de la Ville de Valenciennes, et de M. Manain, ancien préfet de police de la C.L., est d'ores et déjà assurée du succès le plus complet. La présidence du jury a été confiée à M. Crauck, l'artiste valenciennois bien connu, qui sera entouré de plusieurs de ses collègues des Académies.

Pendant que se dérouleront les opérations du jury, aura lieu à 16 h., un grand concours de valse, doté de nombreux prix.

A 17 h. : Réception officielle des Reines par la Municipalité.

A 18 h. 30 : Réception de la Reine du Nord et des Reines élues par le Comité directeur de la Foire Commerciale, visite des stands.

A 20 h. 30, au Colombo-Dancing : Bal des Reines.

A 22 h. : Concours des plus Jolies Mains.

A 23 h. : Grande valse nocturne.

A 24 h. : « La Chamberlaine », danse création C.L.

En intermède : Crochet valenciennois. Nombreux prix. Malgré les frais énormes d'organisation le prix d'entrée à ces manifestations reste fixé à 4 francs.

NOMINATIONS DANS LA POLICE

Sont promus sur place inspecteurs de police spéciale, 2e classe, les inspecteurs de police spéciale de 3e classe dont les noms suivent : Thomas à *Béthune* (P.-deC.) ; Balay à *Dunkerque*.

Est promu sur place inspecteur principal de police spéciale et mobile de 3e classe, officier de police judiciaire, l'inspecteur de police spéciale et mobile de 1re classe officier de police judiciaire dont le nom suit : Thelier à *Lille*. Est promu sur place inspecteur de police spéciale et mobile 4e classe l'inspecteur de police spéciale et mobile 5e classe dont le nom suit : Cochet à *Calais*. Sont promus sur place inspecteurs de police spéciale et mobile 5e classe les inspecteurs de police spéciale de mobile 6e classe dont les noms suivent : Choutier à *Lens* (P.-de-C.) ; Bezin à *Feignies* (Nord) ; Rougerie à *Douai* (Nord). Sont promus sur place commissaires de police de 1re classe les commissaires de police 2e classe dont les noms suivent : Jongleux à *Amiens* (Somme) ; Rochart à *Denain* Est promu sur place commissaire de police de 2e classe le commissaire de police de 3e classe dont le nom suit : Gadeyne à *Condé* (Nord). Lenoir, cimmissaire de police hors classe 3e échelon à *Boulogne-sur-Mer* est nommé même qualité à Caen. Spitz, commissaire de police classe exceptionnelle à Caen. Spitz, commissaire de police classe exceptionnelle à Caen est nommé même qualité à *Boulogne-sur-Mer*.

Police municipale : Sont promus sur place commissaire de police 3e classe les commissaires de police 4e classe dont les noms suivent : David à *Harnes* (P.-de-C.) ; Mathan à *Croix* (Nord).

ARRONDISSEMENT DE LILLE

A LOMME, UN MÉCANICIEN EST COINCÉ ENTRE UNE MACHINE ET UN WAGON AU COURS D'UNE MANŒUVRE

LA CAGE THORACIQUE DÉFONCÉE, IL MEURT PEU APRÈS

Lundi, vers 14 h. 50, au dépôt des machines, dans la gare de Lille-Délivrance, M. Delpierre Henri, mécanicien, marié, 50 ans, né le 13 février 1889, à Nieppe, et demeurant 7, rue du Maréchal-Joffre, à Wavrin, avait fait appel au concours d'un camarade pour la manœuvre d'une machine, vers l'arrière, en vue d'un accrochage de wagons.

A l'instant même où M. Delpierre se plaçait entre le wagon et la machine, celle-ci ayant été mise en action pour effectuer la manœuvre, coïça le malheureux entre les tampons.

La cage thoracique avait été complètement défoncée, et la victime ne tarda pas à rendre le dernier soupir, alors qu'on la transportait à l'infirmerie de la gare. Le docteur Lepan vint constater le décès.

EN BELGIQUE

HERSEAUX

La Foire aux Plaisirs des Écoles Communales

La première foire aux plaisirs des Ecoles communales de filles et garçons organisée par l'Amicale des Anciens Elèves des Ecoles communales se déroulera dans les locaux de la nouvelle école communale le samedi 1er juillet à partir de 19 heures, et le dimanche 2 juillet à partir de 9 heures. Les dévoués organisateurs ont élaboré un programme de festivités :

Samedi 1er juillet. — A 19 h., dans la magnifique Salle des Fêtes de l'Ecole : soirée chanatnte.

Dimanche 2 juillet. — De 9 à 12 h., sur le terrain de jeux : Tournoi de basket-ball pour la Coupe de l'Amicale. A 15 heures : concours de pinson organisé par l'Entente d'Herseaux. A 16 h. 30 et à 18 heures : démonstration de gymnastique par les élèves de l'école des garçons. A 17 heures : gymnastique rythmique par les élèves de l'école des filles. A 21 h. : grands ballets nocturnes dans la cour de l'école par les fillettes de l'école. A partir de 19 heures : Bal ro ant. A 22 h. : tirgae de la tombola gratuite.

Durant ces journées de fête, des attractions variées seront offertes aux visiteurs. Il y aura buvette et buffet froid de premier choix.

Le prix d'entrée à la fête a été fixé à un franc donnant droit de participation à la tombola.

MOUSCRON

Au marché. — Beurre 19.50 à 20 fr. le kilo ; œufs, 0.55 pièce ; pommes de terre 0.75 et 0.85 le kilo.

Indésirable. — La police a arrêté le nommé Blumentahl Hans, sujet allemand, né à Berlin le 25-4-1915, sans domicile fixe en Belgique, pour rupture de ban d'expulsion. Il a été écroué à Courtrai.

MENIN

Course cycliste. — Juniors, 36 partants. 1. Delos Gaston, les 110 km. en 2 h. 50 ; 2. Decyn ; 3. Knockaert ; 4. Salomé ; 5. Desmedt ; 6. Vanwynsberge ; 7. Rogge ; 8. Dhondt ; 9. Dewaele ; 10. Woets ; 11. Vandersarren ; 12. Nyssens ; 13. Brackeveld ; Dessauw, Dalloo.

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX. — **Aile Droite** : Ce mercredi, de 18 à 19 h., au siège, à la Betterave, 173, rue de Lannoy, en paniers pour Libourne, rayon 30 km. 1.100 fr de prix répartis comme suit : 18 séries, 1 régulateur fabrication moderne, 1 série de 80 fr., 1 de 70, 1 de 60, 2 de 50, 2 de 40, 10 de 30 et 10 prix de 20 fr par pigeon seul n'ayant pas gagné de série, aux premières séries de 2 sur 3 désignés par groupe de 3. Pas de retenue sur les séries. Veuvage interdit. Mise de concours : 0 fr. un prix de 20 fr. par quatre inscriptions sans retenue. Résultat imprimé à domicile.

— **Aile Droite de Roubaix en collaboration avec la Maison Colombophile de Tourcoing** : Samedi 1er juillet, Libourne, 1.100 fr. de prix d'excellence. Rayon 30 km., veuvage interdit ; mise en loges, 175, rue de Lannoy, à Roubaix, siège du Progrès, de 16 h. 30 à 19 h. Lâcher samedi matin première heure.

— **CHANTILLY par La Roubaisienne.** Résultat du concours du 25 juin. 354 pigeons lâchés à 9 h. 57 par M. Verpraet.

Vieux. — 1. Masure Ch., 2u.9p. ; Labbens, 4p. ; Wagnon H., u.1p. ; Labbens H., 4p., série ; Merlin, u.8p. ; Leridant G., 4p. ; Bouchart, 6p. ; Verdonck N., 5p. ; Duquesnoy P., 4p. ; 10. Vandenabelle C., 4p. ; Ladoi, 4p. ; Delannoy Th., 1p. ; Masure Ch., 5p., baro, séries ; Demeulenaere, 4p. ; Castel J., 3p. ; Declercq A., 3p. ; Rughe, 1p. ; Couque G., 1p. ; Joye R., 1p. ; 20. Cocheteux J., 2p. ; Sevein ; Debaudringhien, 1p. ; Pesin J.-Bte, 2p. ; Descamps E., 2p. ; Destruynt, p. ; Van Montagne, p. ; Nolf, p. ; Debruyne P., 3p ; Roger J.-Bte, p. ; 30. Penet J., p. ; id., séries ; Pesin J.-Bte, série, vélo, régul. ; Debruyne P., série ; Decrae C. ; Duquesnoy, série ; Leboucq Ch. ; Determmeman ; Ferraille ; Decaste Fortuné ; 40. Michon N. ; Bossut J. ; Ferraille, série ; Decrock F., série, rég. ; Delmasure A., 1p. ; Coucque G., série ; Timmerman, série ; Betourné G bouquet ; Masure, vélo, rég. ; Debusschère, vélo.

Série de 3.50 : Masure Ch. ; Wagnon ; Labbens — Série de 40 fr. ; Allegart ; Duquesnoy. — Série de 25 fr. : Penet J. ; Pesin J.-Bte ; Debruyne P. ; Bossut J. — Série de 10 fr : Ferraille ; Decock F ; Delmasure ; Coucque G. ; Debuschère ; Debaudringhien ; Castel J ; Van Montagne ; poule à 10 fr., hors concours, Bert G.

Le premier pigeon a été constaté à 12 h. 55 m 18 s. ; mét : 176.069 ; vit. : 957.47 ; le dernier pigeon à 13 h. 13 m. 38 s. ; mét. : 176 937 ; vit. : 899.80. — Réclamations jusque mercredi à 18 h. ; distribution des prix, jeudi.

Jeunes. — 1. Delrive E., u.3p. ; Bossut J., u.7p. ; Lesage ; Leleu F. ; Gonce E., 3p. ; Van Hecke, 2p. ; Dessaint ; Bossut, p., série ; Leleu F., 4p., série, baro ; Lesage, série ; id ; id. ; Dessaut, série ; Delmice.

Hors concours : Poule à 2, 3, 4 5 fr. Delmasure, Verheyde ; Dufoitreau, Decate F., rég., vélo, Depootère J., Ladoé ; série de 46 fr., Lesage ; de 25 fr : Bossut J. ; de 10 fr. : Leleu F. et Dessaint.

Le premier pigeon a été constaté à 12 h. 57 m. 51 s. ; mét. : 173.968 ; vit. : 941.50 ; le dernier à 13 h. 22 m. 24 s. ; mét. : 174.934 ; vitesse : 851.54.

Réclamations jusque mercredi, à 18 h. ; distribution des prix jeudi.

— **CHARTRES par La Roubaisienne et Association Aile Droite, Centre et Avenir.** Résultat du concours, 409 pigeons lâchés à 10 h. 15, par M. Regout.

1. Christory, 2u. 7p. ; Vandenebrghe E., 2u.7p. ; Van Hecke A., p. ; Parent Ed., u. 11p. ; Christory, u., 10p., 2 séries, vélo rég. ; De Wuyst J., u.12p. ; Vandenberghe-Donat, u.12p. ; Nolf J., 7p. ; Vercruysse, 10p. ; 10. Vandenberghe E., 7p., 2 séries, vélo, rég ; Dhondt J., 10p ; Wouters, 7p. ; Vandenberghe A., 10p. ; Laurent G., p. ; Michon A., p. ; Delanghe A., 8p. ; Dehaye, 6p. ; Decuylercq N., 4p ; Werquon L., 8p. ; Decottignies, 7p. ; Vandenabeele ; Boidin, 5p. ; Deloor, 8p. ; Parent A., 3p. ; Florin J.-Bte 8p. ; Laroze L., 4p ; Vanderbecken L., 5p. ; Gossens A., 5p ; Declercq A., 4p., 2 séries, rég. vél. ; Vanhuysse, 7p. ; 30. Vanderbleken D., 4p., vélo ; Parent A., 7p., 2 séries, vélo ; Pardoen E., 3p. ; Delanghe C., 4p., 2 séries, vélo ; Moulard, 7p. ; Delannoy-Tavernier, 2p. ; Tomynck, 4p ; De Wulyst J., p., 2 séries, rég. ; Mercik E., 7p. ; Poulain, p. ; 40. Demeulenaere E., 5p. ; Haucq L., 3p ; Laroze, 2p. ; Parent N., 2p., 2 séries, rég., vélo ; Mommens, 2p. ; Masselus, 2p ; Deboschère, 1p. ; Cocheteux J., 1p ; Six J., 1p ; Leenart ; 50. Dupont M. ; Treffel ; Debiaere ; Declercq R., id., 2 séries ; Wagnon H. ; Decottignies L ; Deloor 2 séries ; Lestienne J., Treffel, 2 séries ; 60. Gossens, 2 séries ; Landrieu ; Delhoult ; Parent A., série ; Dubocquet ; Dubois A ; Wattremez ; Legrain ; Balcaen ; Carton C. ; Cocheteux J., série ; Gaudin ; Decottignies, série ; Delcroix ; Liénart ; Merlin E. ; De Wuyst ; Dejonghe ; Fiévet ; Wagnon ; 80. Verecken ; Chieux bouquet.

Le premier pigeon a été constaté à 14 h. 56 m. 50 s. ; mét. 277.591 ; vit. : 978.02 ; le lernier pigeon à 15 h. 30 m. 33 s. ; mét. : 279.266 ; vit. : 885 m. — Réclamations jusque mercredi à 6 h. ; distribution des prix jeudi.

A TOURCOING. — **Maison Colombophile Tourquenoise.** — Ce mercredi, de 16 à 19 h., au siège, café Vauban, 29, place Charles-Roussel, en paniers pour Libourne, rayon 30 km., 1.100 fr de prix répartis comme suit : 18 séries, un régulateur fabrication moderne, une série de 80 fr., une de 70, une de 60, 2 de 50, 2 de 40, 10 de 30 et 10 prix de 20 fr. par pigeon seul n'ayant pas gagné de série, aux premières séries de 2 sur 3 désignés par groupe de 3. Pas de retenue sur les séries. Veuvage interdit. Mise de concours 0 fr., un prix de 20 fr. par 4 inscriptions sans retenue. Résultat imprimé à domicile.

DERNIÈRE HEURE

LA CONFÉRENCE DE SINGAPOUR

Les problèmes de la défense dans le Pacifique ont été discutés hier

Singapour, 27. — L'amiral sir Ragnar Colvin, principal membre du Board de l'Amirauté d'Australie, est arrivé à Singapour à midi. Il est venu discuter, avec sir Percy Noble, commandant de la flotte britannique dans les eaux de Chine, des problèmes de la défense dans le Pacifique.

Il repartira vendredi pour Londres où il fera un rapport à l'Amirauté sur son voyage d'étude en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Malaisie.

LE CANADA ADRESSERA PROBABLEMENT UNE PROTESTATION A TOKIO

Ottawa, 27. — Le ministre des Affaires étrangères du Canada fait procéder actuellement à une enquête sur les circonstances de la mort du révérend Caswell et de sa femme, tués par le bombardement japonais, qui a atteint la mission de Tchang-Ten.

Il décidera sur le rapport consécutif à cette enquête, s'il y a lieu d'adresser une protestation au gouvernement japonais.

NOUVEAUX COMBATS aériens aux environs du Lac Buir

Tokio, 27. — Un communiqué du G. Q. G. de l'armée de Kouang Toung annonce que l'aviation japonaise a abattu 98 avions soviéto-mongols et précise que les aviateurs nippons ont rencontré 200 avions au-dessus du lac Buir et que le combat qu'ils leur livrèrent dura une demi-heure.

En plus des 98 avions abattus, dit le même communiqué, six autres appareils auraient été descendus, mais on n'a pas encore pu en vérifier le nombre exact.

De plus, les bombardiers nippons qui ont attaqué la base aérienne de Tamsk, à 100 kilomètres environ au sud du lac Buir, ont détruit une trentaine d'avions sur l'aire de l'aérodrome.

L'INCORPORATION PACIFIQUE de Dantzig au Reich était prévue pour Juin...

...mais le Führer aurait renoncé à son projet en raison de l'attitude énergique de la Pologne

Varsovie, 27 — Selon une information que plusieurs journaux polonais reproduisent ce matin dans les mêmes termes, les préparatifs pour l'incorporation pacifique de Dantzig au Reich qui était prévue pour le mois de juin et qui devait être accompagnée de visites de tous les dirigeants du IIIe Reich, ont été décommandés par le chancelier Hitler à la dernière minute « en raison de la réaction décidée de l'étranger et l'attitude énergique et absolument normale de la Pologne, en particulier de la présence des canons des unités de la marine polonaise ».

Les journaux annoncent également qu'avant l'arrivée du Dr Goebbels, à Dantzig, celui-ci avait fait savoir que les Dantzicois ne devaient pas compter sur la proclamation d'une nouvelle constitution de la ville libre dans le cadre du grand Reich allemand.

QUATRE JEUNES GENS CANOTAIENT SUR LE RHIN...

...depuis dimanche ils n'ont pas donné signe de vie

Est-ce un accident, ou ont-ils été retenus prisonniers par les autorités allemandes ?

Montbéliard, 27. — On est inquiet sur le sort de quatre jeunes gens, MM Pierre Deloye, Paul Gustin, demeurant tous deux à Audincourt ; Paul Monnot, fils du directeur d'un établissement de crédit de Montbéliard et Georges Ruet, fils d'un garagiste de Dampierre. Dimanche matin, à Huningue, ils prenaient place dans deux canots avec l'intention de descendre sur une certaine distance le cours du Rhin en direction de Saint-Louis.

Hier lundi, inquiets de ne pas les avoir vus reparaître à leur domicile, les parents des jeunes gens se rendirent à Huningue. Là, dans une auberge, ils retrouvèrent les autos garées dimanche, mais aucune trace des voyageurs. Poursuivant leurs recherches, MM. Monnot et Ruet longèrent le Rhin en auto, interrogeant les riverains et les soldats de service dans les parages.

A proximité du barrage de Kemps, un garde mobile leur déclara avoir remarqué, dimanche matin, deux canots qui pénétraient dans une des branches du canal qui conduit en territoire allemand, en bordure de la ligne Siegfried. Hier soir, vers 19 heures, M. Ruet, malgré toutes ses recherches et démarches, n'avait pu encore obtenir aucun renseignement sur le sort de son fils et des camarades de ce dernier.

Le Rhin étant grossi par les pluies récentes et le courant fort violent, on suppose que les frêles esquifs ont été entraînés dans la zone interdite à la navigation et que les jeunes gens ont été arrêtés et sont retenus prisonniers par les autorités allemandes. Si cette hypothèse ne se vérifiait pas, il faudrait malheureusement retenir celle d'un accident.

LE « YANKEE CLIPPER » S'EST ENVOLÉ POUR TERRE-NEUVE

Shediac, 27. — Le « Yankee Clipper » s'est envolé à 12 h. 55 (heure locale) pour Botwood (Terre-Neuve) d'où il gagnera Southampton par l'Atlantique Nord.

LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU CANAL ALBERT POURRONT ÊTRE TERMINÉS LE 30 JUILLET DATE DE L'INAUGURATION

Les dégâts matériels sont évalués à 15 millions

Bruxelles, 27 — On estime au Ministère des Travaux publics que l'affaissement des berges du canal Albert en amont d'Hasselt est dû à la nature du terrain sablonneux extrêmement meuble. Au surplus un ruisseau coupait le canal à l'endroit même où s'est produit la brèche.

Les travaux de réfection du canal ont commencé immédiatement. Il s'agit non seulement d'aveugler la brèche qui s'est ouverte dans la rive gauche du canal mais encore de remettre en état la rive droite qui a été véritablement « aspirée » et emportée par le flot sur une longueur de 2 kilomètres. On pense généralement que les réparations pourront être terminées grâce à un gros effort pour le 30 juillet date prévue pour l'inauguration officielle du canal.

Outre la mort de l'ingénieur Cogan les dégâts matériels atteignent près de 15 millions. M. Vanderpoorten, ministre des Travaux publics après s'être rendu sur les lieux a déclaré au Sénat qu'une enquête sévère serait ouverte pour établir les responsabilité et les causes de la catastrophe. Il a rappelé que dans d'autres pays lors de grands travaux du même genre, des accidents similaires se sont également produits.

LA SÉANCE D'HIER A LA CHAMBRE

La lecture du décret de clôture

M. Daladier, sans transition, lit le décret de clôture de la session ordinaire de 1939 et descend de la tribune applaudi par la grande majorité des députés.

Le président donne acte de ce décret et annonce qu'il va consulter la Chambre sur l'adoption du procès-verbal de la séance.

M. Camille PLANCHE (Allier) monte à la tribune et demande le rejet du procès-verbal, qui aurait un sens de protestation contre la clôture brusquée (Excl. dr., g., cen.).

M. LE BAIL (Finistère) regrette que la Chambre ait été en vacances avant d'avoir pu voter le projet sur le droit d'auteur et le contrat d'édition.

M. DUCLOS

M. Duclos (Com.) déplore que le Gouvernement avant de lire le décret de clôture, n'ait pas demandé un vote de confiance de la Chambre.

M. Duclos, rappelé à la question par le président, persiste à demeurer à la tribune et à critiquer l'action du gouvernement et de sa majorité. Les députés de droite, font claquer leurs pupitres.

M. SEROT, député de la Moselle, reproche à M. Duclos, vice-président, son attitude incorrecte. Le président invite M. Duclos à respecter le règlement que comme vice-président de la Chambre il a le devoir de faire appliquer (Appl.).

M. Duclos prononce encore de vives paroles en s'adressant à la droite qui proteste.

Le procès-verbal de la séance est adopté

M. L. MARIN, remplaçant à la tribune M. Duclos, les communistes font claquer leurs pupitres pour l'empêcher de parler. Le président doit rappeler à l'ordre plusieurs communistes.

M. Marin s'étonne d'avoir entendu parler sur le procès-verbal, mais personne n'a demandé des rectifications au procès-verbal.

M. HERRIOT, qu'il soit permis au président de donner des explications à ceux de ses membres qui sont en état d'écouter. Le procès-verbal n'a pas été contesté, nous allons procéder à un vote par scrutin. Si le procès-verbal n'est pas adopté il en sera fait mention à la prochaine séance et les travaux de cette séance n'auront pas force législative (rire).

Le président met aux voix par scrutin le procès-verbal, qui est **adopté par 350 voix contre 231.**

Le président annonce que la session ordinaire est et demeure close.

La séance est levée.

LA SÉANCE DU SÉNAT

Paris, 27. — Le Sénat s'est réuni à 15 h. 15, sous la présidence de M. Jules Jeanneney.

MM. Daladier, Camille Chautemps, Paul Marchandeau, Jean Zay et Charles Pomaret sont au banc du Gouvernement.

M. Léon Bérard, qui a déposé, sur les enseignements dits du 1e et du 2e degrés, une interpellation dont la discussion n'a pu encore s'instituer, demande à M. Jean Zay, de ne pas prendre d'ici la rentrée des Chambres des mesures d'anticipation qui seraient de véritables réformes de structure et préjugeraient de la décision finale du Parlement sur la réforme de l'enseignement.

M. Jean Zay répond qu'il souhait comme M. Léon Bérard, qu'un large débat s'institue à la rentrée et que réserve faite de l'application des mesures déjà décidées, il n'entend pas mettre le Parlement en présence du fait accompli.

Quatre demandes de discussion immédiate

Le président déclare qu'il a été saisi de 4 demandes de discussion immédiate applicable :

1°. A la proposition de loi adoptée par la Chambre ayant pour objet de proroger à nouveau les effets de la loi du 22 mars 1936, tendant à protéger l'industrie et le commerce en détail de la chaussure.

2°. Au projet de loi adopté par la Chambre tendant à la participation de la France aux 8e Jeux Universitaires 1939 Norvège-Allemagne.

3°. Au projet de M. Bardoux sur le projet de loi adopté par la Chambre, portant approbation de la convention pour faciliter la circulation internationale des films ayant un caractère éducatif, signée à Genève le 20 janvier 1934.

4°. Au projet de loi adopté par la Chambre ayant pour objet la célébration du Tricent